………………………………………………………………………………………………………………………………

 **COMPTE RENDU CA**

**MARDI 4 JUILLET 2017**

**Présents :** Yvan ALQUIER, Cathie CIONCO, Elisabeth DELECROIX, Raymonde DUMAS,
Delphine ESCOLIN, Isabelle GAUTIER, Sophie GRAEFF, Bénédicte MERCIER, Hélène VOGT

**Excusées :** Cathie CONNES, Yves DORN, Bénédicte MATHON, Christelle PICAULT,
Nicole SATIN, Jean-Charles JOUBERT, Chantal BELLAT

**Pouvoirs :** Valérie TURBEAUX à Cathie CIONCO

**Aucun représentant de la mairie ce soir**

 …………………………………………

**Rappel Ordre du Jour :**

 - Planning et calendrier des différents évènements de l'année prochaine (Date de la prochaine Assemblée Générale à définir)

- Bilan des manifestations de cette année

- Mécénat de l'année prochaine

- Préparation de la rentrée avec relecture, sortie de la plaquette et distribution,

- Point inscriptions

- Point financier

- Questions diverses et inconnues à ce jour

**I / PLANNING ET CALENDRIER DES DIFFERENTS EVENEMENTS DE LA SAISON PROCHAINE**

Une proposition de planning est exposée par Sophie.

Quelques réajustements sont faits, notamment changement de jour pour la commission manifestation du mardi 22/11/17 qui passe le lundi 21/11/17.

Par ailleurs, la date de l’Assemblée Générale est finalement fixée au 9 décembre, ce qui permettra la présence non seulement de Baptiste pour présenter le bilan de la saison qui s’est écoulée et à laquelle il a participé pour moitié mais aussi de Noémie qui reprendra la semaine suivante.

Enfin, la Randonnée a été fixée le 21 octobre.

L’idée est de ne pas être trop ambitieux pour cette première année de cette randonnée et de prévoir un itinéraire sur une distance d’environ 5 kilomètres. L’objectif de la première réunion de préparation (31 aout 20h30) sera de constituer un groupe de travail, d’établir clairement le parcours et de demander les autorisations aux propriétaires des terrains situés le long du ruisseau des Vosges pour organiser une randonnée nocturne d’ampleur.

Le calendrier des différentes dates du premier trimestre de la saison 2017-2018 jusqu’à l’Assemblée Générale est joint en annexe.

Baptiste distribue par ailleurs le calendrier des dates fixées par le comité des fêtes de Fontaines Saint-Martin.

**II / BILAN DES MANIFESTATIONS DE CETTE ANNEE**

Un débat s’ouvre sur l’épuisement des membres du CA, en tout cas, un certain nombre en cette fin d’année.

Bénédicte MERCIER suggère que les administrateurs se fassent davantage entourés par d’autres bénévoles et qu’on parvienne à les attirer davantage en amont pour les inciter à participer plutôt que de leur demander de nous aider juste au moment de la manifestation

Isabelle GAUTIER est également favorable à un changement de communication lorsqu’on fait appel à des bénévoles, que l’appel ne soit effectivement pas fait en termes de besoin de bénévoles mais de plaisir d’être avec nous.

Delphine ESCOLIN indique de son côté qu’elle n’avait pas compris le fonctionnement de la commission manifestations et qu’elle ne savait pas trop comment s’insérer dans la préparation d’une manifestation en particulier. Elle exprime le fait que les référents de manifestations ne sont pas assez identifiés et que la commission manifestations organise toutes les manifestations.

Sophie confirme qu’il n’est pas facile pour des administrateurs nouvellement élus au CA de s’approprier les méthodes mises en place précédemment. Le fonctionnement des organisations des manifestations avait été exposé lors des premiers CA suite à l’Assemblée Générale avec élection d’un référent par manifestation, notamment Hélène VOGT pour le goûter de Noël, Yves DORN pour le concert rock, Yvan ALQUIER pour le week-end Théâtre, Sophie GRAËFF pour la fête MJC autour de Mary Poppins et Elisabeth DELECROIX pour l’apéro rock. Mais c’est vrai qu’il faut du temps pour avoir le recul sur un fonctionnement.

Bénédicte et Delphine seraient favorables à la création non pas de commissions mais d’équipes autour d’un projet ; ce serait pour elles plus motivant. Baptiste, Elisabeth et Isabelle approuvent.

Baptiste avec son regard extérieur met en évidence que la force du CA actuel est aussi sa faiblesse à savoir son investissement important dans les nombreux domaines : manifestations, environnement, cadre réglementaire, gestion quotidienne de la MJC….qui malheureusement provoque un épuisement des quelques membres qui se trouvent être sur tous les fronts. Selon lui, également, les membres du CA ne se font pas assez entourés d’autres bénévoles.

Sophie exprime sa lassitude de courir après les gens. Les deux premières années, les commissions ont été très ouvertes à d’autres adhérents que les membres du CA, en particulier au moment des 40 ans où se sont construits des groupes de travail ; cela s’est d’ailleurs encore fait cette année avec la commission finances de décembre 2016 mais souvent, nous avons perdu ces personnes qui manifestent à un moment qu’elles seraient intéressées mais qui prises dans leur rythme de travail ou leur vie personnelle, ne peuvent plus, n’ont plus le temps ou plus l’envie. Les bénévoles très investis une année ne sont pas forcément aussi impliqués les années suivantes. Il faut alors faire de nouveaux appels, diversifier les moyens de communication. Le mail n’est pas suffisant. Les appels à bénévoles sur un tableau affiché à l’entrée, des coups de fil et mieux encore les face à face sont des outils complémentaires indispensables mais qui nécessitent temps, anticipation et énergie ; ce que nous n’avons pas toujours.

Bénédicte propose au moment du forum de présenter les projets aux personnes intéressées par la MJC et de leur proposer dès ce moment, de s’inscrire sur une équipe projet. Sophie compte sur Bénédicte pour développer ce projet lors du forum.

Baptiste présente les bilans des trois dernières manifestations de la saison :

* Celui du week-end théâtre : bénéfice de 248€ avec des charges établies à hauteur de 1 248€ et des recettes, à hauteur de 1 772€
* Celui du spectacle *Mary Poppins* : déficit de près de 2 560€ avec des charges à hauteur de
3 719,64 € auxquelles il faut ajouter la note d’Isabelle qu’elle ne s’est pas encore faite de 111.90€ et des recettes à hauteur de 1 279,70€ (remarque sur faiblesse du bar et prix de 3€ trop bas au regard du prix de location de la salle et du temps de travail professionnel. On était parti sur un tarif unique à 5€ avec une prévente à 3€ pour inciter le public à bien réserver en amont mais dans la mesure où on obligeait les spectateurs à réserver, nous aurions dû reprendre le prix de 5€ en prévente, ce spectacle impliquant des frais de location de salle et de répétition non habituels)
* Celui de l’apéro rock : Bénéfice de 265.50€. A savoir qu’il y’avait un surplus de bières des manifestations précédentes et notamment de Mary Poppins qui ne sont pas répartis sur les manifestations.

Sophie salue le travail de Baptiste très intéressant au regard de l’analyse de gestion. Il serait d’ailleurs bien d’avoir à chaque fois un bilan financier par manifestation. Un bilan financier global à la saison concernant les manifestations était jusqu’à présent établi et les années précédentes, était aussi élaboré un bilan qualitatif par référent manifestation (en soulignant ce qui avait bien marché de ce qui n’avait pas marché). Mais c’est toujours le temps qui manque pour continuer ce travail.

**III / MECENAT DE LA SAISON PROCHAINE**

Idéalement, si chacun des 15 administrateurs prenait en charge la recherche d’un mécénat, la MJC pourrait compter potentiellement sur au moins 3 750€.

Baptiste annonce que le montant encore estimatif à ce jour est quasi équivalent à celui de l’année dernière à savoir autour de 5 000€ avec quelques nouveautés à souligner :

* Des nouveaux mécènes : La ferme d’Emile, AL Dente, nouveau restaurant de Fontaines Saint-Martin.
* La poursuite du mécénat par de nombreux anciens comme La Halle des trois Fontaines, le Crédit Agricole Centre-Est, la Boucherie de la Place, le Régal du Palais, Nathalie Vallet…
* Trois gros mécènes : Bellecour Musique (partenaire historique) qui donne 500€, l’imprimerie Delta qui maintient son don en nature à 480€ HT et Stylimmo qui passe d’un don de 250€ à 500€.
* Des mécénats en nature : Imprimerie Delta, Windemia, Le Brassin (dont la MJC n’a pas su profiter l’année dernière. Ce qui est d’ailleurs aussi pénalisant légalement car la MJC accorde une déduction fiscale sur un apport en nature qui n’est en fait pas réel).

La MJC devrait pouvoir apporter la preuve d’une acquisition par exemple de bières à hauteur de 250€ sur l’année où Le Brassin a soutenu la MJC ; ce qui n’est pas le cas ni du Brassin, ni du Casino.

Aussi, Sophie souhaiterait qu’on ne continue pas le mécénat en nature qui ne peut pas être suivi à savoir celui de Casino, de Kaprice. L’équipe salariée (la Direction ou la secrétaire) devra bien penser à transmettre les informations sur ce mécénat en nature aux responsables achats des manifestations qu’ils n’aillent pas ainsi à Auchan alors qu’ils ont la possibilité de se fournir à Casino et auprès du Brassin.

Baptiste précise que pour le don Brassin, il suffit juste en début d’année de faire une commande de 250€ HT de bières et de les passer sur la saison. Cela limite les sources d’erreurs.

* Des mécénats perdus comme Céline Coiffure, Eric Gaudet Traffy, Bouillon de Culture…
* Des mécénats en suspens : Restaurant Le Pammukale, Val André pris en charge par Isabelle dont Sophie doit signer la convention
* Des tentatives qui n’ont rien donné comme Thimonnier…

La lettre envoyée à tous les anciens mécènes pour leur proposer de repartir avec nous cette année a été perçue très différemment en fonction des mécènes. Notamment, *Céline Coiffure* n’a pas du tout apprécié en ayant l’impression d’être un tiroir-caisse et *Instant Floral* a manifesté son regret de n’avoir vu personne. En effet, le mécénat passe malgré tout par le contact humain ; ce qui demande du temps et un suivi méthodique…Toutefois, certains mécènes ont répondu favorablement au courrier reçu ; ce qui a été le cas de Stylimmo qui a reconduit son mécénat à 500€.

**IV/ PREPARATION DE LA RENTREE AVEC RELECTURE, SORTIE ET DISTRIBUTION DE LA PLAQUETTE**

Suite à la relecture de l’édito par le bureau et les membres du CA, des corrections ont été apportée.

Cathie préférerait le terme de « poétique » au lieu de chouette pour décrire le spectacle de Mary Poppins. Sa proposition est retenue.

De son côté, Baptiste attire notre attention sur le fait que le terme « professeur » peut être équivoque et drainer des questions de la part des salariés. Même si le terme n’est ici pas utilisé dans un document légal ou destiné spécifiquement aux salariés, il rappelle que Noémie insiste beaucoup là-dessus et souhaiterait qu’il soit changé. Après réflexion, Sophie propose de remplacer le premier « professeur » par le terme d’ « intervenant » et le deuxième « professeur » par le terme de salariés qui contribuent tous finalement à la réussite des évènements.

Cet édito étant bouclé, il reste les dernières réponses des mécènes et la relecture pour que Baptiste l’envoie à Guy Forgeois et qu’il puisse partir à l’impression.
Le retroplanning est le suivant :
- Transmission des informations à Guy semaine du 10 juillet
- Envoie du Bon à Tirer (BAT) fin juillet.
- Livraison de la plaquette lundi 28 août. Baptiste sera présent pour réceptionner le colis.

Si ce timing n’est pas respecté, il n’apparaît malgré tout pas gênant que la livraison ne se fasse que la dernière semaine d’août, le moment le plus opportun pour faire la distribution dans les boîtes aux lettres pour laquelle Baptiste et Anne devront coordonner la distribution auprès des bénévoles volontaires pour ce faire.

**V/ POINT INSCRIPTIONS**

Nombre d’inscriptions à ce jour : 290 ; Baptiste ne peut dire si ce chiffre est identique à celui de l’année dernière à la même époque.

Attention, lors du forum des associations du 9 septembre, Baptiste ne sera exceptionnellement pas là car il est au mariage de sa meilleure amie. Il faudra donc qu’en tant que membres du CA, on s’organise pour représenter la MJC :
2 personnes à la MJC dont Anne

2 personnes sur site

**VI / POINT FINANCIER**

Baisse de la subvention par la mairie confirmée.

Baptiste vient de recevoir la notification de la subvention qui se décompose cette année précisément de la façon suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DEMANDE DETAILLE | **TOTAL DEMANDE** | **BUDGET VOTE** |
| * Fonctionnement : 24 165€ :
	+ Fonctionnement : 18 500€
	+ Adresse IP fixe : 165€
	+ Expert comptable : 1 500€
	+ Ménage : 4 000€
 | 24 165€ | 22 956.75€ |
| * Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
	+ Poste Direction : 20 11.75€
	+ Poste Animateur Jeunes : 12 000€
		- * +
	+ Activités Oxy’jeunes : 2 000€
 | 34 011.75€ | 31 808.61€ |
| * Projets
	+ Goûter de Noël : 500€
 | 500€ | 500€ |
| **TOTAL 2017** | **58 676.75€** | **55 265.36€** |

Pas de nouvelle subvention de la part de la Métropole suite à notre contact avec Anne Brugnera.
Elle n’est plus responsable de la vie associative à la Métropole car elle a été élue Député à l’Assemblée Nationale.
Baptiste précise qu’il faudra reprendre le dialogue avec le successeur et nous pouvons compter sur l’appuis de la coordinatrice du réseau R2AS des MJC pour nous accompagner dans cette démarche.

**VII / QUESTIONS DIVERSES : CHANGEMENT PAR LA MUNICIPALITE D’ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES**

Hélène indique que suite à un vote au conseil d’école où les enseignants se sont exprimés, il est question de remettre en cause la nouvelle organisation des rythmes scolaires souhaitée par la Municipalité avec des TAP proposés sur le seul vendredi après-midi.

Les enseignants souhaiteraient effectivement repasser à la semaine des 4 jours ; ce qu’aurait accepté l’Inspectrice Académique. Cette nouvelle est relativement déstabilisante pour les familles qui ont déjà rendu à la mairie, leur feuille d’inscription aux TAP du vendredi et commencer à s’organiser pour la rentrée.

 Il nous faut attendre des informations plus officielles mais si cette nouvelle donne se confirme, la MJC aurait une carte à jouer le mercredi matin où elle peut alors proposer à nouveau des activités.

A REVOIR FIN AOUT.

Appel à volontaires ces prochains jours : rangement de la MJC coordonné par Elisabeth.